Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

FF 2022
www.droitfederal.admin.ch
La version électronique
signée fait foi

Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

Formation du Commere de détail Suisse FCS a déposé un projet de règlement concernant l'examen professionnel de *spécialiste du commerce de détail avec brevet fédéral* conformément à l'art. 28 al. 2 de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (RS *412.10*) et aux arts. 25 et 26 de son ordonnance d'exécution du 19 novembre 2003 (RS *412.101*).

L'Organe responsable de l'examen professionnel supérieur d'experte-comptable et d'expert-comptable a déposé un projet de règlement concernant l'examen professionnel supérieur d'*expert-comptable diplômé / experte-comptable diplômée*, conformément à l'art. 28 al. 2 de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (RS *412.10*) et aux art. 25 et 26 de son ordonnance d'exécution du 19 novembre 2003 (RS *412.101*).

Les personnes intéressées peuvent obtenir ce projet de règlement au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne.

Le délai d'opposition auprès de cet office est de 30 jours.

21 avril 2022

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation